

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Septembre 2022

175x22

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION SYNDICAT D'INITIATIVE

Le Conseil Municipal est informé que l'Association :

- Syndicat d'initiative - Siret : 40301280000013 – Salle Van Qué, 22 rue Raspail -13170 Les Pennes-Mirabeau

Représentée par son président, M. Jacques Palmesani, dont l'objectif est l'accueil et l'information aux touristes et résidents, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 1200€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du territoire

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'Association « Syndicat d'initiative » pour un montant de : 1200€
- PRECISE que les crédits sont prévus au budget
- SE PRONONCE comme suit :
POUR : 34
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

LE SECRETAIRE
EMELINE COCH

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 30 septembre 2022
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE
JEAN-MARC LEONETTI